



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/528

Accord sur la gratuité partielle de la mise à disposition de locaux du domaine privé situés 64 avenue Leclerc à Lyon 7ème au sein d'un immeuble dénommé "Les Berges du Rhône" au profit de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE), sise 24 rue Etienne Rognon à Lyon (7ème arrondissement) - Ensemble immobilier 07318

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/528 - ACCORD SUR LA GRATUITE PARTIELLE DE LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU DOMAINE PRIVE SITES 64 AVENUE LECLERC A LYON 7EME AU SEIN D'UN IMMEUBLE DENOMME "LES BERGES DU RHONE" AU PROFIT DE LA MAISON METROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI (MMIE), SISE 24 RUE ETIENNE ROGNON A LYON (7EME ARRONDISSEMENT) - ENSEMBLE IMMOBILIER 07318 (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les missions de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE), constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) dont est membre la Ville de Lyon, consistent à :

- observer la situation de l'emploi et anticiper les mutations économiques du territoire ;
- contribuer à la coordination des actions du service public de l'emploi et, en complémentarité avec Pôle Emploi, avec les réseaux spécialisés et avec les acteurs locaux, dans le respect des compétences de la Région et de la Métropole, participer aux missions suivantes :
 - accueil, information, orientation et accompagnement des personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi ;
 - développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprises ;
- contribuer au développement de la gestion territorialisée des ressources humaines ;
- mener également des actions d'information et de sensibilisation aux phénomènes des discriminations à l'embauche et dans l'emploi ainsi que des actions relatives à l'égalité professionnelle et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

La MMIE propose donc un service d'accompagnement visant à favoriser l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi des populations les plus en difficulté. Son fonctionnement est fondé sur la complémentarité des compétences et des ressources avec Pôle emploi et entre les acteurs locaux dans les domaines de l'accès à l'emploi et à la formation, de l'insertion professionnelle et du développement de la création d'activités.

De manière à répondre efficacement et durablement aux besoins de l'antenne de proximité de la MMIE de Gerland, des locaux situés 64 avenue Leclerc à Lyon 7^{ème}, dont la Ville de Lyon est locataire, sont mis à disposition du Groupement d'Intérêt Public « Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi » et représentant une surface de 402,60 m².

Pour mémoire, comme les autres antennes de proximité, cette antenne propose une offre de services mutualisée entre la MMIE et la Mission locale de Lyon.

Cette mise à disposition est consentie jusqu'au 31 juillet 2023, en vertu d'une convention d'occupation à titre onéreux, à effet du 21 décembre 2020.

Néanmoins, compte tenu de l'intérêt général de la MMIE œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'accès à l'emploi, et afin de lui permettre de poursuivre la mise en place de son projet d'intervention en partenariat avec la Ville de Lyon, notamment sur le 7ème arrondissement, il vous est proposé d'approuver une gratuité partielle de la mise à disposition des locaux situés 64 avenue Leclerc à Lyon 7ème, répertoriés sous le numéro d'ensemble immobilier 07318.

Ainsi, sur la base d'une redevance annuelle de 51 585 euros (Cinquante et un mille cinq-cent-quatre-vingt-cinq euros) il est vous est proposé de consentir cette mise à disposition moyennant une redevance annuelle de 35 000 euros (Trente-cinq Mille euros) hors charges et taxes restant à la charge de l'occupant.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La gratuité partielle de la mise à disposition d'un local de 402,60 m², situé au 64 avenue Leclerc à Lyon (7^{ème} arrondissement) jusqu'au 31 juillet 2023, est acceptée.
- 2- La redevance sera mise en recouvrement pour un montant annuel de 35 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,

Grégory DOUCET